

## Pour une retraite digne, le combat continue

Depuis les journées des 19 et 31 janvier avec plus de 2 millions de manifestants le rejet du projet de réforme des retraites s'exprime sans faiblir.

Alors que le gouvernement n'a pas ménagé ses efforts pour défendre son texte, les mobilisations avec la persistance d'un front syndical uni, ont permis déjà de gagner la bataille de l'opinion : 70 % des français rejettent ce projet pour son caractère injuste socialement, inutile, brutal.

### Mensonges gouvernementaux

Le débat public que les organisations syndicales ont contribué à imposer a permis de faire pièce aux nombreux mensonges ou manipulations du gouvernement.

Exemples :

→ Retraite minimum à 1 200 € pour une carrière complète au SMIC ? Faux ! La démonstration magistrale de l'économiste Mickael Zemmour au micro de la matinale de France inter le 7 février, a laissée interdite la journaliste Léa Salamé convaincue de l'argument seriné depuis des semaines par les ministres de B. Lemaire à O. Dussopt, ce dernier ayant du d'ailleurs reconnaître un mois plus tard une erreur d'appréciation !

→ Réforme indispensable pour assurer le financement des retraites ? Faux ! L'équilibre du système de retraite n'est pas en péril notamment quand une poignée de milliardaires capte largement les fonds publics. Le gouvernement est d'ailleurs bien silencieux face aux nombreuses pistes de financement avancées par économistes ou organisations syndicales (voir p. 2).

### Régressions sociales

Les autres réformes imposées ou en préparation sont dans la même logique : réforme de l'indemnité chômage, du logement contre les locataires fragiles, coups contre les services publics notamment celui de l'Éducation (attaques contre la voie pro, le lycée et le

bac, suppression de la technologie en 6<sup>ème</sup>...), volonté d'appauvrissement délibéré de la Sécurité sociale, système de santé délabré, abandon de la loi « Grand âge » (p. 3).

### Ne rien lâcher

**Les retraité·es, au cœur de la bataille des retraites seront dans la rue le 7 mars, le 8 mars et le 9 mars** en soutien aux mouvements de jeunesse.

En se battant pour leurs revendications (augmentation des pensions et indexation sur le salaire moyen ; financement abondé de la Sécurité sociale par davantage de cotisations ; développement des services publics de qualité et de proximité), elles et ils luttent aussi pour créer les conditions d'une retraite qui soit un temps d'épanouissement et de liberté pour toutes et tous.

**Le 15 mars aussi soyons nombreuses et nombreux devant l'Assemblée nationale**, à l'appel du Groupe des 9 (voir p. 5), pour dire haut et fort :

- Retrait du projet de réforme retraite
- Oui aux revendications portées par les 9 organisations de retraité·es.

**Rassemblement de 12h à 14h,  
place Edouard Hériot à Paris**  
(métro Invalides ou Assemblée Nationale)

*Fabienne Bellin et Anne-Marie Roussel,  
co-secrétaires académiques des retraité·es  
du SNES-FSU Versailles, le 5 mars 2023*

#### Sommaire

- p.1 : Éditorial
- p.2 : Financer les retraites, c'est possible !
- p.3 : Pour un Service public national de l'autonomie
- p.4 : 8 jours en Cisjordanie
- p.5 : Appel du G9 au 15 mars

# Financer les retraites, c'est possible !

« Un déficit catastrophique », « un système en faillite », voilà les termes employés à répétition dans les médias par le gouvernement pour justifier sa réforme des retraites et pour en masquer l'objectif réel de diminution des dépenses sociales. Selon Le Monde (internet 28/02), cette réforme serait encore soutenue par un tiers des français, essentiellement inquiets pour le financement des retraites. Outre le fait que l'ampleur annoncée du déficit est contestable, il existe des solutions de financement fiables loin des accusations caricaturales d'augmentation inconsidérée de taxes et d'impôts que le gouvernement dirige contre l'opposition.

Mickael Zemmour, économiste, enseignant chercheur, qui a mis au grand jour le mensonge du gouvernement concernant les retraites minimales à 1 200 €, propose différentes pistes.

**Premier constat : la baisse incessante du financement des retraites depuis des années, essentiellement causée par l'État, n'est pas inéluctable.**

## → Revenir sur les exonérations de cotisations :

Depuis 1993 avec l'allègement des cotisations sur les salaires sous 1,2 Smic, des dispositifs d'exonération de cotisations sociales se sont succédés dans l'objectif annoncé de réduire le « coût » du travail pour favoriser l'emploi. Si la baisse des cotisations a bien été effective, l'efficacité sur l'emploi n'a jamais été démontrée.

La suppression des exonérations de cotisations employeurs sur les salaires supérieurs à 2,5 Smic rapporterait **2 milliards d'euros** et d'après le Conseil d'Analyse Économique, il serait possible de descendre sans problème à 1,6 Smic.

## → Ralentir le remboursement de la dette sociale :

Suite à la crise covid, le gouvernement a fait le choix, discutable, d'affecter les dettes qui en découlaient à la dette sociale. En ralentissant le remboursement de cette dette, la part de la CSG et du Fonds de réserve des retraites aujourd'hui dirigée vers la Caisse d'amortissement de la dette sociale pourrait être affectée au financement des retraites, soit un montant de **10 milliards**.

**Deuxième constat : il est possible d'augmenter les financements.**

## → Soumettre l'épargne salariale à la cotisation retraite :

L'épargne salariale (intéressement, participation aux bénéfices...) n'est pas soumise aux cotisations chômage ou retraite. La contribution de l'épargne salariale aux cotisations retraites rapporterait aux régimes de retraite environ **3,5 milliards d'euros**

**par an** et les salariés obtiendraient des droits supplémentaires à la retraite.

À long terme, à l'horizon 2070, l'opération serait donc relativement neutre : plus de cotisations, mais plus de droits acquis par les salariés.

## → Revenir sur la baisse de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises :

La réduction des impôts de production entraîne un manque à gagner pour l'État de 15 milliards depuis 2020 et va coûter **8 milliards d'euros** de plus par an à partir de 2024 sans effet bénéfique notable.

## → Augmenter les cotisations :

Selon un sondage réalisé par l'IFOP pour le JDD, en janvier, 59 % des Français (non retraités) seraient « prêts personnellement à cotiser davantage pour éviter de partir plus tardivement à la retraite ». Augmenter les cotisations des salariés de 0,8 point d'ici à 2027 rapporterait **12 milliards de recettes**. Une graduation est possible : une augmentation de 0,4 point ou uniquement pour les cotisations au-dessus du plafond de la Sécurité sociale où les effets seraient concentrés sur les salariés dont le salaire brut est supérieur à 3 666 euros mensuel.

Du côté des organisations syndicales, les pistes ne manquent pas non plus pour abonder les recettes : augmentation des salaires, embauche massive de fonctionnaires indispensables pour la survie des services publics, égalité salariale pour les femmes sans oublier les revenus du capital qui pourraient également être mis à contribution.

Le système de retraite, juste et solidaire que nous défendons n'est ni démodé ni utopique. C'est un choix de société et c'est pour lui que nous continuerons l'action.

Anne-Marie Roussel

## RÉFORME DES RETRAITES : LE GOUVERNEMENT S'ENTÊTE



# Pour un Service public national de l'autonomie



**Selon le Haut-commissaire au plan « Le nombre de personnes âgées de 75 à 84 ans va passer de 4 à 6 millions d'ici 2030 ; les 85 ans et plus, aujourd'hui 2 millions, seront 5 millions en 2050 ». Fin janvier un stage national du SNES traitait de cet enjeu démographique et social majeur.**

Marylène CAHOUEZ a présenté un historique de la prise en charge du grand âge, de la mise en place de la Sécurité sociale en 1945 à la création de sa « 5<sup>ème</sup> branche autonomie » en 2020. Au-delà de quelques mesures positives (création de services d'aide et de soins à domicile, Allocation Personnalisée d'Autonomie), les attaques régulières contre la Sécurité sociale se sont accompagnées d'un recul des valeurs de la solidarité au profit d'intérêts privés et financiers :

- secteur social et médico-social ouvert au privé dont on mesure aujourd'hui l'ampleur des dérives ;
- instauration de taxes et impôts pour financer l'autonomie (dont la CASA payée par les seuls retraités) en compensation d'exonérations de cotisations sociales toujours plus importantes ;
- assurances privées sur le marché de la « perte d'autonomie ».

En 2015, la loi « Adaptation de la société au vieillissement », intéressante, est adoptée sans véritables moyens. En 2019, les propositions du rapport LIBAULT restent sans suite, en particulier celle d'augmenter la part des dépenses publiques consacrées à la perte d'autonomie dans le PIB.

En 2020, au lieu d'intégrer le risque « autonomie » dans la branche « maladie » de la Sécurité sociale, financée par les cotisations avec une prise en charge à 100%, la « 5<sup>o</sup> branche autonomie » est confiée à la CNSA financée à 90% par la CSG. La loi « Grand âge », annoncée par le Président Macron en 2018 comme « le marqueur social de ce quinquennat », à nouveau promise par O. Véran pour 2021, est finalement enterrée en 2022.

Après ces renoncements, la réponse du gouvernement se réduit au lancement de « la fabrique du bien-vieillir » dans le cadre du Conseil National de la Refondation, suivi d'une proposition de loi en décembre: un texte alibi, creux, lourd de ses silences ! Car, l'objectif du gouvernement, c'est la réduction des dépenses publiques : pour les actifs, par le report d'âge et l'allongement de la durée de cotisations ; pour les retraités, par la baisse programmée des pensions et une mainmise accrue du secteur privé pour la prise en charge du grand âge.

Ce stage était aussi consacré au contenu du « Service public national de l'autonomie », que revendiquent le SNES et la FSU. Nos échanges ont porté sur :

- l'accès aux soins, à la prévention, le développement d'une filière gériatrique, des soins palliatifs ;
- le recrutement massif de personnels, formés, qualifiés, correctement rémunérés ;
- la diversification des habitats : adapter le domicile, planifier la construction de logements intermédiaires (résidences autonomie, habitats inclusifs), rénover l'EHPAD pour un accueil digne de la personne en situation de grande dépendance ;
- « l'armée silencieuse et corvéable 24h/24, 7j/7 des aidants familiaux », majoritairement des femmes ;
- la réduction des restes à charge ;
- la lutte contre les discriminations liées à l'âge ;
- la présence de services publics à proximité : transports, poste, culture, loisirs...

Les défis démographiques à relever appellent des politiques publiques volontaristes, des financements pérennes dans le cadre de la solidarité nationale, par un juste partage des richesses et en cessant d'assécher les ressources de la Sécurité sociale.

En octobre 2022, le Haut Conseil de l'Âge rendait un avis défavorable sur le PLFSS précisant : « *Seule une loi de programmation d'orientation et de financement (...) serait de nature à donner la cohérence et l'ambition nécessaires au développement d'une politique de l'autonomie à la hauteur des besoins et des enjeux* ». Un point d'appui pour construire des convergences au-delà des seules organisations syndicales.

*Maria BOLZINGER,  
membre du CDCA des Yvelines*

## 8 jours en Cisjordanie



Fin octobre 2022, une délégation de syndicalistes d'Île-de-France s'est rendue en Palestine (en fait, en Cisjordanie puisque la bande de Gaza est toujours sous embargo israélien).

### **Surexploitation des travailleurs**

Nous y avons rencontré le syndicat lié à l'autorité palestinienne, le PGFTU (Palestine General Federation of Trade Union) et un syndicat indépendant, la GFIU (General Federation of Independent Unions).

Ils ont insisté sur l'exploitation et la discrimination des travailleurs palestiniens en Israël (salaires et protection sociale très en dessous de ceux des israéliens) et les attentes interminables aux checkpoints pour se rendre au travail.

En Palestine la loi du travail, votée en 2002, n'est pas appliquée d'où, pour les travailleurs, des difficultés matérielles (salaires, protection sociale...). Le chômage est important, plus de 26 % de la population et 38 % pour les femmes. Les luttes revendicatives se font dans un contexte d'occupation militaire israélienne.

### **Une atmosphère oppressante**

Nous sommes passés par les checkpoints, avons constaté l'omniprésence de l'armée israélienne aux abords des colonies, de plus en plus nombreuses. Nous avons physiquement ressenti l'apartheid en longeant le mur, qu'il soit en béton ou en barbelés. Nous n'avons pu nous rendre comme prévu à Jénine ni à Hébron, ces villes étant alors bouclées par l'armée d'occupation.

### **Une résistance inventive**

Nous avons également rencontré des ONG. BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanction) a insisté sur l'efficacité de cette stratégie, soutenue par les organisations syndicales palestiniennes malgré les difficultés pour la population.

Des rencontres plus informelles nous ont permis d'appréhender la réalité de l'occupation :

- coopérative agricole et paysans soumis à la pression des colonies sur les terres cultivables comme sur l'eau ;
- jeunes qui ont du mal à poursuivre leurs études à cause des difficultés de circulation ;
- quartiers ou villages sous la menace de destruction pour laisser place aux colons...

Chaque fois, nous avons rencontré des militant·es qui ne baissent jamais les bras, et utilisent toute leur intelligence pour construire des projets et mettre en œuvre des solidarités concrètes, en particulier auprès des femmes et de la jeunesse.

Tous nos interlocuteurs ont insisté sur le sens de leur combat : ils luttent pour la liberté, une société sans discrimination, pour l'application du droit international, et des résolutions de l'ONU dans leur territoire, et pas seulement en Ukraine.

### **Solidarité**

L'objectif de notre voyage est de témoigner et alerter à notre retour. Que nos organisations syndicales assurent la solidarité par des prises de positions et des échanges avec le mouvement syndical palestinien. Mais nous devons aussi agir en tant que citoyens pour que le gouvernement français œuvre à faire respecter par Israël les résolutions de l'ONU et le droit international en Palestine.

*Michel Galin*

### **Une situation qui se dégrade**

Avec la présence au gouvernement israélien, depuis le début de l'année, d'une extrême droite ouvertement raciste, la colonisation, la répression des résistants et la présence militaire s'accroissent déjà, risquant de laisser les Palestiniens parqués sur des bouts de territoires les moins riches, sans aucune perspective. Fin février, déjà 63 palestiniens ont été tués par l'armée d'occupation.

Sans pression internationale forte sur Israël, l'extrême droite israélienne va poursuivre la fuite en avant. La réception médiatisée de B. Netanayou par E. Macron début février est un très mauvais signal.